



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du lundi 4 février 2019 à 18h00 En Visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac

Présidence : B. BARBET.

Présents : D. ANSELME, Y. BEGON, N. CONSTANCIAS, J-P. DEFOUR, R. FOURNEL, S. JUILLARD, L. JURY, P. LONGERE, E. LUC, P. MICHALLET, P. PARENT, G. POITEVIN, J-M. SALZA, D.THINLOT, J. VANTAL.

Assistent : M. COQUET, R. DEFAY, S. DI IORIO, D. ROCHES, R. SEUX, S. DULAC (pour la présentation du LAuRAFoot d'Elles).

Le Président remercie les membres présents à cette réunion et ce, malgré les mauvaises conditions météorologiques et donc les problèmes de circulation pour certains.

1. Informations du Président.

Situation des effectifs au 31 janvier 2019 :

258 862 licences soit + 5 000 licenciés de date à date par rapport à la saison dernière (+ 2 %).
Par rapport à la situation en fin de saison 2017/2018, nous en sommes à - 42 licences.

260 000ème licencié(e) : la LAuRAFoot atteindra prochainement les 260 000 licenciés. Le Président propose qu'un tirage au sort soit effectué et que la LAuRAFoot offre à cette personne, 2 places pour un match de la Coupe du Monde Féminine, ainsi qu'une dotation.

Cette remise pourrait avoir lieu au cours d'une étape du LAuRAFoot Tour.

→ Le Bureau Plénier valide à l'unanimité la proposition du Président.

Situation Futsal :

Suite à l'évolution du nombre d'équipes engagées pour la 2^{ème} phase du Championnat R2 Futsal, il avait été décidé lors du Bureau Plénier du 8 janvier d'organiser le niveau maintien en 1 poule de 5 équipes et 1 poule de 4.

Or, cette décision n'a finalement pas fait l'unanimité car les clubs allaient jouer très peu de matchs. Le Bureau Plénier a donc ensuite décidé par voie électronique d'organiser la 2^{ème} phase de la sorte :

3 poules de 7 équipes dont 2 poules accession et 1 poule de maintien.

Les montants supplémentaires en niveau accession ont été déterminés en application de la règle du mini-championnat.

Aucun club de l'ex-Auvergne ne figure dans l'unique poule maintien, les déplacements seront donc limités pour les clubs.

Visite de la L.F.A. le 23 janvier 2019 au siège de la Ligue :

Cette visite avait pour but de parler des Contrats d'Objectifs et de la Régionalisation de l'Equipe Technique Régionale.

La Délégation Fédérale était composée de :

- Vincent Nologues, Vice-Président Délégué de la Ligue du Football Amateur
- Philip Guyot de Caila, Secrétaire Général de la Ligue du Football Amateur
- Hubert Fournier, Directeur Technique National
- Sylvain Grimault, Direction administrative de la LFA.

Cette réunion était suivie par une conférence de presse qui avait pour objectif la présentation de l'Opération Clubs 2^{ème} étoile (*modalités mises en place pour l'utilisation de l'enveloppe de dix millions d'euros supplémentaires au bénéfice du football amateur et destinée directement aux plus « petits » clubs et à ceux qui possèdent une école de football et/ou une section féminine*).

Didier ANSELME souhaite informer les clubs possédant une école de foot filles ou garçons, qu'il existe 2 packages au choix (équipements ou mini-buts). Pour ceux qui choisissent les mini-buts, le principe du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » sera appliqué.

Suite aux erreurs constatées sur le premier fichier des clubs éligibles, nous sommes dans l'attente du deuxième fichier.

Week-end Bénévoles Clairefontaine octobre 2019 :

Cette nouvelle opération propose une valorisation supplémentaire du bénévolat pour fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants en s'ajoutant à des actions telles que la journée des bénévoles, les médailles régionales et fédérales ou encore le bénévole du mois.

La LAuRAFoot bénéficie de 69 invités avec 3 bénévoles minimum par District.

Assemblée Générale de la LAuRAFoot, samedi 29 Juin 2019 :

Voir les disponibilités de lieux potentiels pour l'organisation de l'Assemblée Générale d'été.

2. Proposition GT Hyperviolence.

Le Président BARBET explique que Thierry DELOLME, à l'initiative du GT Hyperviolence, propose un outil de travail ayant pour objectif d'accompagner les commissions de discipline dans le traitement des cas disciplinaires les plus graves qui ne sont pas prévus dans le barème disciplinaire de la FFF. Il estime que cet outil peut être une réelle aide pour les commissions disciplinaires même si toutefois les membres de ces commissions le considèrent comme un outil d'aide à la décision et non pas comme un barème à appliquer strictement.

Les membres du Bureau Plénier dans leur majorité font part de leur retour positif quant à cet outil de travail tout en souhaitant que quelques modifications soient apportées. Celles-ci seront transmises au GT.

→ Le Bureau, après discussion, décide de destiner ce guide à un usage uniquement interne tout en actant qu'il s'agit de sanctions de référence.

La version définitive sera soumise au Conseil de Ligue du 9 mars prochain.

3. Journée Nationale des Bénévoles.

Répartition des bénévoles :

LIGUE (invités + organisation)	15
Allier	9
Cantal	9
Haute-Loire	9
Puy de Dôme	9
Ain	9
Isère	9

Drôme-Ardèche	9
Loire	9
Lyon et Rhône	9
Savoie	9
Haute-Savoie Pays de Gex	9

114

Le Président, le Président Délégué de Ligue et les Présidents de District sont invités par la Fédération.

Lieux d'hébergement :

IBIS CAMBRONE pour les ex-auvergnats le 26 avril 2019.

IBIS DIDEROT et LEDRU ROLLIN Gare de Lyon pour les ex-rhônealpins le 27 avril 2019.

Réservation uniquement de chambres doubles.

Le format Bateaux Mouches a été renouvelé par la Fédération

4. Trophées Philippe SEGUIN.

Clubs candidats :

Dans la catégorie « Fair-play et Citoyenneté »

Club FC ECHIROLLES (N° d'affiliation – 515301)

Nom du porteur de projet : Max RIONDET.

Dans la catégorie « Santé et Environnement »

Club AS Misérieux Trévoux (N° d'affiliation – 542553)

Nom du porteur de projet : Romuald MANAS.

Dans la catégorie « Santé et Environnement »

Club AC MOULINS FOOTBALL (N° d'affiliation – 581843)

Nom du porteur de projet : Rodolphe RIDEAU.

➔ Le Bureau Plénier valide sans réserve la désignation des clubs lauréats par le FondaCtion du Football.

5. Tola Vologe.

- Travaux :

La démolition des murs intérieurs de la Résidence Espoirs a commencé il y a 8 jours.

Attribution du lot démolition à l'entreprise ROUX CABRERO. Pour les autres lots, les consultations sont en cours avec retour échelonnés jusqu'aux 8-10 février.

Une réunion est prévue le 15 février 2019 pour choisir les entreprises.

Délai souhaité pour réalisation des vestiaires : fin juin.

Délai souhaité pour la Résidence Espoirs : fin août. Nous sommes à la recherche d'un plan B dans le cas où les travaux ne pourraient pas se terminer à temps pour l'accueil des jeunes des Pôles Espoirs.

Opération LAuRAFoot d'Elles du 23 mars 2019 à Tola Vologe : les travaux n'étant pas tous réalisés (vestiaires, sanitaires, etc...), il risque d'y avoir des problèmes quant à l'organisation de cette manifestation sur le site. Le risque est que l'on donne une mauvaise image de Tola Vologe.

- Etude du montage juridique : présentation des différentes possibilités. Finalisation des réflexions en fonction des Business plans à court terme et moyen terme.

6. Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019.

Détail de l'organisation du LAuRAFoot d'Elles du 23/03/23019.

Roland SEUX s'interroge sur l'opportunité d'organiser la manifestation sur Tola Vologe ou la possibilité d'un plan B. Il souhaite l'avis du Bureau Plénier après cette présentation.

Sébastien DULAC, Conseiller Technique Régional Développement et Animation des Pratiques fait part en détail du projet de l'animation de cette journée :

Académie de Lyon

Site de Tola Vologe - Proposition d'organisation

Installations :

- 3 terrains donc 6 terrains de foot à 8 pour les matches
- 1 Espace animation PEF (roue ou autre, tente ou salle)
- 1 stand promotion arbitrage (salle ou tente)
- 1 stand CMF : spot promotionnel, message de soutien EDF, maquillage, photo officielle (tente ou salle?)...
- 1 stand futnet (petit synthé*3 terrains)
- 1 atelier cecifoot (derrière la butte?)

Participant :

Invitation de toutes les équipes U15 féminines de l'académie soit 54 équipes composées d'U15F, U14F, U13F avec la répartition suivante :

Rhône : 27 équipes

Ain : 11 équipes

Loire : 16 équipes

Matériel

- 3 terrains futnet
- 1 roue du PEF
- 1 sono
- Chasubles
- Ballons
- Masques ceci + ballons cécifoot
- Cônes + soucoupes + jalons
- Stand fém : 6 grilles d'exposition + 4 tables + 4 chaises + 1 sono mobile + vidéo projecteur + ordi + barnum + Maquillages + Perruques + drapeaux + clip vidéo + goodies + cartes postales, posters...
- Appareil photo
- Stand arbitrage??
- Dotations : bracelet + sac à chaussures
- Écran + rallonge + électricité + vidéo projecteur
- Tentes *4 (sono, CMF, Arbitrage, PEF)
- Talkie Walkie
- Brise vue terrain du haut

Financier :

- Déplacement Ain
- Déplacement Loire
- Gouter?
- Restauration de l'encadrement ? (éducateurs + arbitres + bénévoles)
- WC?
- Buvette?
- Tentes?
- Sono?
- Car lycée international?
- Sécurité ?
- Secouriste?
- Arbitrage : 12 arbitres + 6 formateurs + 2 personnes stands promotionnels dont le CTRA

Académie de Clermont-Ferrand - Site de Cournon d'Auvergne

Proposition d'organisation

Installations :

2 terrains donc 4 terrains de foot à 8 pour les matches
1 Espace animation PEF (roue ou autre)
1 stand promotion arbitrage
1 stand CMF : spot promotionnel, message de soutien EDF, maquillage, photo officielle...
1 stand tir radar
1 atelier cecifoot

Participantes :

Invitation de toutes les équipes U15 féminines de l'académie soit 32 équipes composées d'U15F, U14F, U13F avec la répartition suivante :

Cantal : 6 équipes
Puy de Dôme : 9 équipes
Allier : 6 équipes
Haute Loire: 11 équipes

Matériel :

Le car podium de Cournon
2 terrains gonflables
Le radar
1 roue du PEF
1 sono + tentes (Barnum)? Ville ?
Chasubles
Ballons
Masques céci + ballons cécifoot
Cônes + soucoupes + jalons
Stand fém : 6 grilles d'exposition + 4 tables + 4 chaises + 1 sono mobile + vidéo projecteur + ordi + barnum + Maquillages + Perruques + drapeaux + clip vidéo + goodies + cartes postales, posters...
Appareil photo
Stand arbitrage??
Dotations : bracelet + sac à chaussures
Écran + rallonge + électricité + vidéo projecteur
Talkie Walkie

Financier :

Déplacement Cantal
Déplacement Allier
Déplacement Haute-Loire
Goûter?
Restauration de l'encadrement (éducateurs + arbitres + bénévoles)
Sécurité ?
Secouriste?
Arbitrage : 8 arbitres + 4 formateurs + 2 personnes stands promotionnels dont le CTRA

Richard DEFAY aborde la répartition du budget financier de 30 000 euros et la gestion des déplacements en bus. Les lignes budgétaires seront adressées le plus rapidement possible aux Districts.

Didier ANSELME suggère un regroupement des déplacements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Des questions se posent sur le lieu de la manifestation dans les Académies de Lyon, Cournon et Grenoble. Un autre site que Tola Vologe est recherché pour l'Académie de Lyon.

➔ Après débat sur tous les aspects (prise en charge financière, sécurité, déplacements des équipes en bus, ressources humaines), le Bureau Plénier souhaite un retour rapide sur le montage du budget afin de finaliser l'opération.

7. *Lieu du Conseil de Ligue du 9 mars 2019.*

Cette réunion, prévue à Lyon est décentralisée dans l'Ain (lieu à définir).

C'est l'occasion de visiter ce jour-là, le musée itinérant de l'équipe de France féminine, présenté par la Fédération et installé à Bourg en Bresse les 8 et 9 mars prochain.

8. *Dossiers juridiques.*

Affaire AS Châteauneuf :

Finalement, après consultation d'un avocat, la LAuRAFoot n'interjettera pas appel du jugement du TA de Lyon.

Situation du FC Gerland :

Pris connaissance de l'ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance de Lyon du 28 janvier 2019 ayant considéré que l'élection du nouveau Bureau du FC Gerland du 19 décembre 2018 était valable ;

Ainsi, conformément à la décision du Bureau du District de Lyon et du Rhône du 4 février 2019, le Bureau Plénier de la LAuRAFoot décide de reconnaître la nouvelle équipe dirigeante du FC Gerland ainsi que les nouveaux Statuts adoptés lors de l'AG du 19 décembre 2018.

Transmission de la décision au service informatique de la LAuRAFoot pour suite à donner.

Courrier du Futsal Bourget United :

Le Président fait lecture du courrier du club concernant les frais de mutations pour les nouveaux clubs. Ce dernier estime que lors de leur première année d'existence, les clubs devraient être exonérés de ces frais.

Un débat s'installe entre les membres du Bureau Plénier, notamment sur le fait qu'un club ne devrait pas se créer s'il n'a pas les effectifs pour engager une équipe et qu'enlever ces frais de mutation, reviendrait à permettre aux nouveaux clubs de piller les autres clubs de leurs joueurs.

De plus, les nouveaux clubs sont exonérés des cotisations fédérales les 2 premières années d'existence.

Le Président de la LAuRAFoot répondra au courrier du club.

9. *Questions diverses.*

P. LONGERE : la Commission Régionale des Coupes propose le club AIN SUD FOOT pour l'organisation des Finales Féminine et Masculine de la Coupe LAuRAFoot du 8 juin prochain. Les travaux effectués au niveau des installations justifient cette candidature.

16h00 : Finale Seniors F.

18h30 : Finale Seniors.

➔ **Le Bureau valide cette proposition à l'unanimité.**

Y. BEGON :

Championnat Interdistricts Féminin Seniors pour accession en R2 F.

Accession en 2ème phase U13 Ligue.
Matches en retard en compétitions Féminines.

Le Président donne la parole à Y. BEGON afin qu'il présente les modifications ci-dessous.

A / CHAMPIONNAT INTERDISTRICTS FEMININ SENIORS POUR ACCESSION EN R2 F

L'épreuve des interdistricts Féminins de fin de saison régit les accessions des Clubs de District en R2 F et les rétrogradations des équipes au niveau départemental. La conjoncture actuelle des deux poules de Promotion oblige à procéder pour cette saison à un réajustement des modalités fixées au tableau prévisionnel. En fonction du nombre de districts éligibles, deux ou trois poules géographiques de 4 équipes seront constituées et celles-ci se dérouleront sur trois journées.

La désignation dans le tableau des équipes retenues se doit ainsi d'être amendée afin d'être plus en adéquation avec son application.

B / ACCESSION U13 en LIGUE 2^{ème} PHASE

Un club inscrit au début de la saison en entente au niveau départemental qui a participé en 1^{ère} phase U13 en District peut-il évoluer seul en 2^{ème} phase en Ligue ?

Dossier en cours d'instruction auprès de la Commission Régionale d'Appel.

C / MATCHS EN RETARD EN R2 F. :

Les matchs en retard seront reprogrammés mais risque que cela chevauche avec la deuxième phase.

→ Le BP estime qu'il appartient à la Commission Régionale Sportive de trouver une solution à cette situation et de s'assurer des impacts éventuels de telle ou telle décision.

B. BARBET :

Courrier du FC Côte Saint André concernant une demande pour équiper le fauteuil roulant de M. Giovanni GAZIANO, dirigeant du club.

→ ***Le Bureau Plénier décide de transmettre cette demande à la Commission Régionale d'Aide Sociale et Morale de la LAuRAFoot avec un avis très favorable pour subventionner l'intégralité du montant demandé par le club.***

Invitation du CROS à la présentation de la future organisation du sport en France et de l'agence nationale du sport, le 8 février 2019 :

Cette présentation se déroulera le Vendredi 8 février 2019 de 18h à 20h30 à Voiron.

Pierre LONGERE représentera la LAuRAFoot.

Lors de l'AG du CROS Auvergne-Rhône-Alpes qui aura lieu le 23 mars 2019, il sera procédé à l'élection d'une candidate féminine afin de compléter le Conseil d'Administration.

Cette personne doit être membre du Comité Directeur de sa Discipline et sa candidature doit être validée par ce dernier.

Ainsi, sur proposition de M. Bernard BARBET, Président, la candidature de Mme Nicole CONSTANCIAS est validée pour représenter le football régional au Conseil d'Administration du CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

La séance est close à 21h20.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Bernard BARBET

Pierre LONGERE